

OÙ SE DÉROULE LE PROGRAMME?

L'Agri-acélérateur 360° est mis en œuvre dans six gouvernorats, avec un ciblage de filières agricoles et agroalimentaires à fort potentiel de création de l'emploi et d'investissement.

Gouvernorat de Siliana

- Oléiculture et huile d'olive (services, valorisation, margine, bois de taille, conditionnement)
- Bovins laitiers (fromagerie, services, transformation, réfrigération)
- Produits forestiers non ligneux (liège, bois, caroube, pin d'Alep) et apiculture
- Figuier

Gouvernorat de Bizerte

- Élevage ovin
- Plantes aromatiques et médicinales
- Élevage avicole (volailles secondaires)
- Cultures maraîchères

Gouvernorat de Médenine

- Oléiculture et huile d'olive
- Pêche et aquaculture
- Camélidés
- Figues et produits dérivés

Gouvernorat de Nabeul

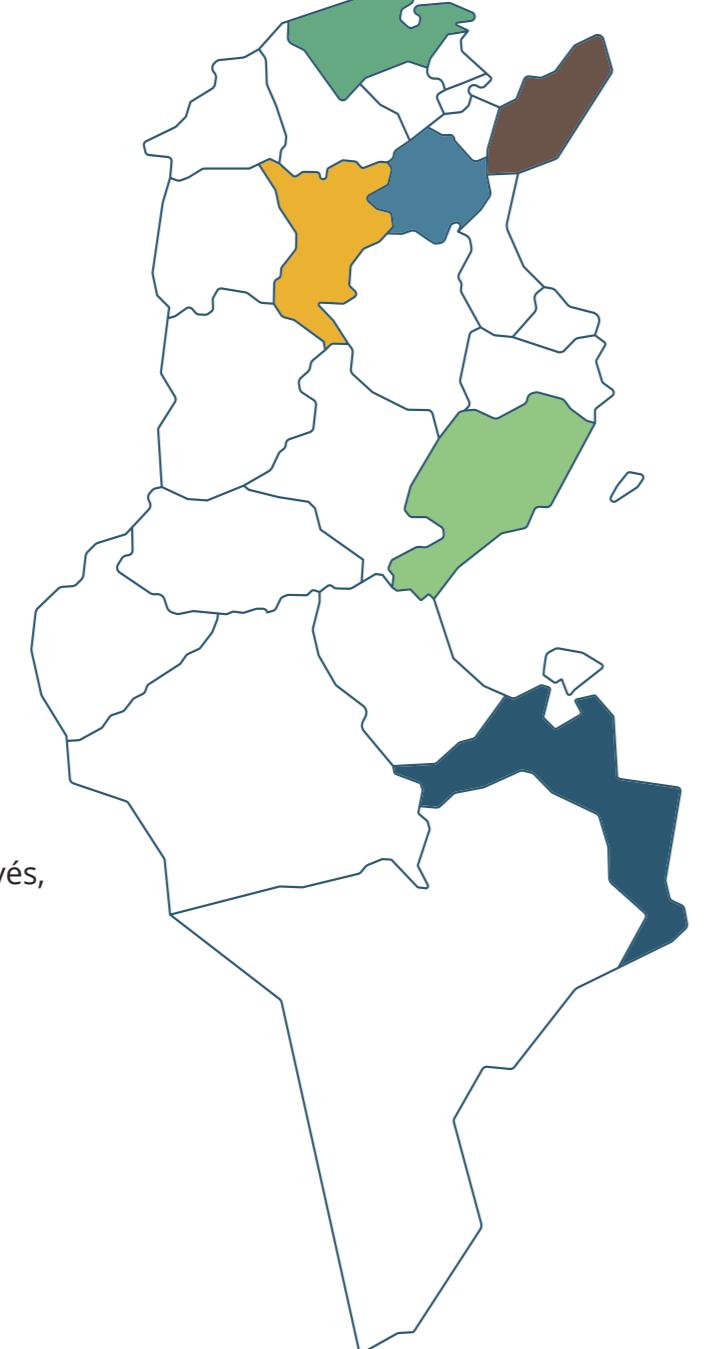
- Arboriculture (oléiculture intégrée, agrumes, grenade, vigne de cuve et fruits exotiques)
- Plantes aromatiques et médicinales
- Pêche et aquaculture (aquaculture en eau douce, algues marines et spiruline, poissons bleus et dérivés, services de la pêche)
- Apiculture (miel, pollen et propolis, produits cosmétiques à base de miel)

Gouvernorat de Sfax

- Plantes aromatiques et médicinales
- Filière de petit élevage (caprin et ovin)
- Oléiculture et huile d'olive
- Pisciculture et conservation des fruits de mer

Gouvernorat de Zaghouan

- Oléiculture et huile d'olive
- Plantes aromatiques et médicinales
- Apiculture
- Arboriculture



© Élaboration propre à l'auteur sur la base de la carte de Tunisie établie par les Nations Unies.

Les limites et dénominations figurant sur cette carte et les appellations utilisées n'impliquent, de la part de la FAO, l'expression d'aucune opinion quant au statut juridique de tout pays, territoire, ville ou zone, ni de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Les lignes en pointillés ou discontinues sur les cartes représentent des frontières approximatives pour lesquelles il peut ne pas encore y avoir d'accord définitif.

QUI PEUT POSTULER? CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Le programme s'adresse aux jeunes chefs d'entreprises qui souhaitent étendre ou développer leurs activités dans l'une des filières ciblées.

Tu peux postuler si:

Tu es âgé(e) de 18 à 40 ans.

Tu es porteur d'une très petite, petite ou moyenne entreprise agricole ou agroalimentaire en activité depuis trois ans au minimum.

Tu as un projet clair d'extension ou de développement de ton entreprise.

Ton projet est implanté dans l'un des gouvernorats concernés.

Ton projet apporte une solution à l'une des filières retenues dans ton gouvernorat.

Es motivé(e) à t'engager pleinement dans un programme d'accompagnement exigeant d'une durée de six mois.

* Les projets ayant moins de trois ans d'activité seront orientés vers le processus d'incubation de l'Organisation internationale du Travail.

COMMENT PARTICIPER? APPEL À CANDIDATURES

L'Agri-acélérateur 360° lance un appel à candidatures pour toi, jeune entrepreneur ou entrepreneuse agricole ou agroalimentaire, **du 2 février au 18 mars 2026**.

Pour postuler, tu dois **t'enregistrer et déposer ta candidature** via ce lien:
<https://agriaccel.fao.org>

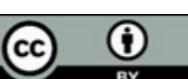
Pour compléter le processus, tu devras fournir des informations comprenant:

- Des détails sur ton entreprise et ton parcours.
- Une description de ton projet d'extension.
- Une explication de l'alignement de ton projet avec les Principes pour un investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires.



Es-tu prêt(e) à faire grandir ton entreprise et à contribuer à une agriculture plus durable en Tunisie?
Rejoins l'Agri-acélérateur 360° et fais avancer ton projet!

Avec le soutien financier de:



Certains droits réservés. Cette œuvre est mise à la disposition du public selon les termes de la licence Creative Commons Attribution 4.0 International (CC BY 4.0).



Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture



Organisation internationale du Travail



Agence de Promotion des Investissements Agricoles APIA

AGRI-ACCÉLÉRATEUR 360° Booste la performance de ton entreprise grâce à l'investissement responsable



© FAO/Anis Mili

QU'EST-CE QUE L'AGRI-ACCÉLÉRATEUR 360°?

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) lance l'Agri-accélérateur 360° dans le cadre du programme «Investissement responsable dans l'agroalimentaire pour l'emploi des jeunes, la transformation des systèmes alimentaires et le développement durable», mis en œuvre en collaboration avec l'Organisation internationale du Travail (OIT) et l'Agence de promotion des investissements agricoles (APIA) et soutenu financièrement par les Pays Bas à travers le Fonds fiduciaire multi-donateurs pour la jeunesse et l'emploi en Tunisie.

L'Agri-accélérateur 360° accompagne les entreprises agricoles et agroalimentaires portées par des jeunes dans leurs perspectives d'extension et ou de développement. Il s'adresse ainsi aux entreprises déjà en activité, porteuses d'un projet d'extension concret, et désireuses d'améliorer leur rentabilité économique, leur impact social et leur respect de l'environnement.

Le programme propose un accompagnement renforcé et personnalisé, adapté aux besoins spécifiques de chaque entrepreneur. Cet accompagnement repose sur le coaching responsable, un processus progressif, structuré et formateur qui oriente les entrepreneurs dans le renforcement et la mise en œuvre de leurs projets agricoles ou agroalimentaires en leur fournissant les compétences, outils et perspectives nécessaires pour gérer leur entreprise de manière inclusive, durable et responsable.

À travers cette approche, l'Agri-accélérateur 360° vise à soutenir une triple performance des entreprises accompagnées: économique, en améliorant la rentabilité et le retour sur investissement; sociale, en favorisant la création d'emplois décents et un impact positif sur les communautés locales; et environnementale, par l'adoption de pratiques durables. Le programme s'aligne pleinement sur les Principes pour un investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires (Principes CSA-IRA).

POURQUOI REJOINDRE L'AGRI-ACCÉLÉRATEUR 360°?

Jeune entrepreneur ou entrepreneuse agricole ou agroalimentaire, es-tu prêt à booster ton entreprise et passer au niveau supérieur? L'Agri-accélérateur 360° t'accompagne pour structurer ton projet, renforcer tes compétences et maximiser tes chances de réussite.

En rejoignant le programme, tu pourras:

Clarifier et structurer ton projet d'extension à travers un plan d'affaires responsable et bancable.

Identifier précisément tes besoins en accompagnement, en appui technique, entrepreneurial ou en équipements.

Améliorer la performance économique, sociale et environnementale de ton entreprise.

Être accompagné(e) individuellement par des accompagnateurs certifiés en investissement agricole responsable.

Développer ton réseau et créer des opportunités avec les acteurs de ton écosystème local et national.

LES ÉTAPES DE L'AGRI-ACCÉLÉRATEUR 360°

1

Dépôt de candidature en ligne

Présente ton projet et ton ambition

Soumission du dossier de candidature complet, incluant les informations personnelles, le projet existant et l'idée d'extension ou de développement.

2

Présélection des projets admissibles

Première sélection sur dossier

Sur la base des candidatures reçues, 360 projets sont présélectionnés – à raison de 60 projets par gouvernorat – et déclarés admissibles.

3

Phase d'orientation

Structurer ton projet et clarifier tes besoins

Si tu es retenu, tu bénéficieras de sept séances d'accompagnement individuels et une séance de groupe avec un accompagnateur en mode coaching responsable. Cette étape te permettra de:

- Construire une première version de ton modèle d'affaires responsable.
- Faire le point sur la situation actuelle de ton entreprise.
- Identifier précisément les appuis nécessaires à la réussite de ton projet.

4

Évaluation approfondie et admission au programme

Les projets à fort potentiel sont retenus

À l'issue de la phase d'orientation, une seconde évaluation est réalisée sur la base du modèle d'affaires responsable ainsi lors que d'une session de pitch, au cours de laquelle tu devras présenter ton projet. Au total, 240 projets seront sélectionnés, à raison de 40 projets par gouvernorat.

5

Un parcours d'accompagnement sur mesure

Un parcours adapté à tes besoins

Chaque entrepreneur retenu est orienté vers l'un des trois parcours d'«accompagnement plus». Chaque parcours comprendra de quatre à huit séances de coaching supplémentaires, des formations, ainsi qu'une contribution pouvant aller jusqu'à 20 000 TND pour réaliser un investissement prioritaire immatériel ou matériel (selon le parcours), sous forme de don adossé à l'autofinancement.

• Accompagnement plus appui entrepreneurial

Renforce la gestion et la structuration de ton projet

Destiné aux projets innovants nécessitant un accompagnement par l'acquisition de services spécialisés (conseil, expertise, consultation ou formation) dans des domaines tels que la maîtrise du marché, les aspects juridiques ou la gestion, et s'adressant à des projets disposant d'une assise financière solide et d'un savoir-faire technique avéré.

• Accompagnement plus appui technique

Consolide les compétences techniques et la qualité de ton projet

Ce parcours s'adresse aux projets innovants nécessitant un renforcement des compétences techniques, agronomiques ou agroalimentaires, voire l'acquisition de certifications de qualité. La contribution financière est destinée à l'acquisition de services spécialisés tels que des analyses agronomiques, des certifications agroalimentaires ou des formations ciblées. Il concerne des projets dont la viabilité économique est démontrée, mais qui requièrent un appui technique complémentaire et/ou des dispositifs de contrôle qualité pour consolider leur développement.

• Accompagnement plus appui à l'équipement

Accélère ton projet grâce aux équipements clés

Ce parcours permet de bénéficier d'un appui financier pour l'acquisition d'équipements indispensables à la réalisation du projet. La contribution financière pourra être utilisée pour se procurer des équipements pour des projets viables, techniquement maîtrisés, mais nécessitant un soutien pour accéder aux crédits ou aux incitations.

6

Matchmaking

Crée des opportunités et des partenariats

Des sessions de mise en relation entre entrepreneurs, acheteurs, prestataires de services et institutions seront organisées, favorisant les collaborations, les échanges d'expertise et le développement de synergies.

Le tronc commun du modèle Agri-accélérateur 360°

• Accompagnement personnalisé: Chaque entrepreneur sélectionné bénéficiera de 11 à 15 séances d'accompagnement personnalisées en total, combinées à des ateliers collectifs et des formations pratiques.

• Formations: Apprentissage continu sur l'investissement responsable et des thématiques connexes.